



SAINT-ROMAIN-LA-MOTTE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique ordinaire du 22 octobre 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES EN SÉANCE

Délibération n° 22102024-1 – Information du Conseil municipal sur les déclarations d'intention d'aliéner (DIA) et sur l'exercice du droit de préemption

Le conseil prend acte

Délibération n° 22102024-2 – Rapport des décisions municipales prises par le Maire depuis la convocation à la séance du 27 août 2024 en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Le conseil prend acte

Délibération n° 22102024-3 – Vote des tarifs communaux pour l'année 2025

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 22102024-4 – Approbation de la convention de service unifié de délégué à la protection des données

Adopté à la majorité par 13 voix Pour – 1 Abstention (Laurette COLOMBET)

Délibération n° 22102024-5 – Approbation de la convention de service unifié de délégué à la protection des données

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 22102024-6 – Approbation de l'avenant n°1 à la convention de prestations de service formation à destination des agents

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 22102024-7 – Agence postale communale : approbation de la convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact

Adopté à l'unanimité

Délibération n° 22102024-8 – Installation d'une station de service électrique avec deux stations de charge

Adopté à la majorité par 12 voix Pour – 1 Contre (Daniel MOUSSERIN) – 1 Abstention (Gabriel POMMIER)

Délibération n° 22102024-9 – Cession d'une partie des parcelles cadastrées section AP n°117 et n° 129 sis rue de Trébande au profit de la SCI AP2H – agence immobilière AXEYLIA

Adopté à l'unanimité